

## Communiqué de presse

### **Covoiturage : en partenariat avec la Communauté urbaine Caen la mer, Sapn ouvre un nouveau parking de covoiturage à Troarn – diffuseur n°31 sur l’autoroute A13**

Débutés en juin 2021, les travaux de construction du nouveau parking de covoiturage sont désormais achevés.

Cet après-midi, Julien Castres Saint Martin, Directeur Délégué Patrimoine pour le groupe Sanef, et Joël Bruneau, Président de la Communauté urbaine Caen la mer, ont officiellement mis en service ce nouvel équipement très attendu des conducteurs normands. Cette réalisation partenariale présente de multiples bénéfices, et contribue ainsi à favoriser les nouvelles mobilités.

Les Essarts, le 29 novembre 2021

#### **Une aire structurante pour Sapn et le territoire**



Située au niveau du diffuseur n°31 de l’autoroute A13, sur la commune de Troarn, cette nouvelle aire de covoiturage permet désormais de mettre à disposition des conducteurs un service accessible gratuitement, 24h/24 et garantissant un haut niveau de confort et de sécurité. Les partenaires se sont réjouis de cette collaboration efficace, qui aboutit à une offre de services adaptée aux besoins des conducteurs et qui s’inscrit pleinement en faveur des nouvelles mobilités de demain.

#### **Une aire de covoiturage adaptée aux besoins locaux**

49 places de stationnement ont été réalisées dont 1 destinée aux personnes à mobilité réduite (PMR). Ce parking entièrement clôturé et dédié aux véhicules légers bénéficie également d’un abri dépose-minute pour les piétons.

Cette nouvelle aire de covoiturage représente un investissement global de 395 000 € HT dont 315 560 € financés par Sapn et 79 440 € financés par la Communauté urbaine Caen la mer. L’exploitation et l’entretien du site seront assurés par cette dernière, dès la mise en service de l’équipement.

#### **La mobilité verte est en route sur les réseaux Sanef et Sapn**

Pour le groupe Sanef, ce nouveau parking vient illustrer la poursuite d’un important programme de développement du covoiturage sur l’ensemble de ses réseaux. En effet, entre 2021 et fin 2022, 700 nouvelles places seront ainsi créées, portant alors à plus de 1500 le nombre de places accessibles aux automobilistes circulant à proximité des autoroutes gérées par le groupe Sanef. Selon Julien Castres Saint Martin, Directeur Délégué Patrimoine pour le groupe Sanef : « En mettant à la disposition de tous cette nouvelle aire de covoiturage, nous facilitons les déplacements du quotidien, favorisons les échanges et encourageons une mobilité durable. Car la valeur d’un concessionnaire autoroutier se mesure aussi à sa capacité à fournir des services

adaptés aux besoins des territoires, tout en contribuant au développement des mobilités écoresponsables. Avec ce programme de covoiturage actuellement en plein développement au sein de notre groupe, la mobilité verte est bien en route chez Sanef ! ».

### **Une grande satisfaction pour la Communauté urbaine Caen la mer**

Des pratiques de covoiturage avaient été constatées à plusieurs endroits dans le secteur et notamment sous le pont de l'autoroute. La création de cette aire apportera donc un niveau de confort et de sécurité aux covoitureurs. « Cet aménagement s'intègre dans le schéma de développement des aires adopté par la Communauté urbaine en 2019 » explique Joël Bruneau, Président de Caen la mer. « Il est important d'aménager en priorité des aires à proximité du boulevard périphérique et du réseau principal d'agglomération. Un schéma de développement des aires de covoiturage propose ainsi un meilleur maillage sur l'ensemble du territoire. Pour ce faire, nous avons décidé d'investir une somme de 200 000 euros par an pour ces aménagements ». Caen la mer prévoit de mettre en service prochainement deux aires supplémentaires à Fleury sur Orne et à Verson portant à 10 le nombre total d'aires aménagées sur le territoire.

---

#### **Le groupe Sanef**

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 2 071 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Les 2 500 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients. Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique. Son programme d'investissement est supérieur à 1 milliard d'€. Principales filiales : Sapn et Bip&Go.

Direction Communication Institutions et RSE - Sanef  
Sylvie Coimbra - Responsable Communication – Grands Projets  
02 35 18 54 05 / 06 67 49 69 89 / [sylvie.coimbra@sapn.fr](mailto:sylvie.coimbra@sapn.fr)  
[www.groupe.sanef.com/Journalistes](http://www.groupe.sanef.com/Journalistes)

---

#### **Caen la mer**

La Communauté urbaine Caen la mer est la capitale politique de la Normandie et le leader économique de l'ouest normand : plus de 142 000 emplois, 25 500 établissements et 30 000 étudiants. Sous l'égide de son Président, Joël Bruneau, Maire de Caen, elle compte aujourd'hui 48 communes, représentant 272 100 habitants. Ses principales compétences sont le développement économique, la recherche et l'enseignement supérieur, l'aménagement, les infrastructures routières et de transport, l'habitat et la solidarité, le développement durable (dont les espaces verts, l'assainissement et la valorisation des déchets), le tourisme, l'animation du territoire (culture et sports), l'entretien du littoral, la coproduction de projets.

Caen la mer met en œuvre la politique globale de déplacements avec des mesures concrètes émanant du Plan de Déplacements Urbains. En collaboration avec les différentes collectivités locales, le rôle de la Communauté urbaine est de partager l'espace public en prenant en compte tous les modes de déplacement et en privilégiant la qualité de vie

Daniela TERZI  
Responsable communication Caen la mer  
02 31 25 45 94  
[d.terzi@caenlamer.fr](mailto:d.terzi@caenlamer.fr)

---